

***Laïcités en sociétés majoritairement musulmanes
et musulmans en contextes laïcs :
Débats, expériences et confrontations (XIXe – XXe siècle)***

**Vendredi 13-samedi 14 janvier 2012
Université du Maine (Le Mans)**

L'idée de laïcité est apparue dans l'espace de langue arabe au milieu du XIX^{ème} siècle avant de pénétrer progressivement l'ensemble des sociétés majoritairement musulmanes¹. Elle y est rapidement devenue objet et enjeu de débats, puis d'expériences politiques exogènes, dans le cadre colonial, et endogènes avec les réformes kémalistes à partir de l'Entre-deux-guerres.

Nombre de savants et juristes musulmans considèrent que l'islam est « Religion et Etat, croyance et régime », en vertu de quoi ils refusent toute « séparation » ou « distinction » entre temporel et spirituel, entre l'Etat et la religion². Ils rejettent donc tout projet d'Etat laïque et, pour une partie d'entre eux, aspirent à l'édification d'un « Etat islamique », fondé sur la « loi islamique ». Cependant, nombre d'intellectuels, y compris des hommes de religion, ont pensé la laïcité, persuadés pour certains que les musulmans pouvaient franchir ce pas vers la distinction entre le temporel et le spirituel. Aujourd'hui, malgré le refus doctrinal dont elle fait l'objet de la part de la majorité des savants et juristes musulmans, la laïcité est toujours débattue et, parfois, expérimentée dans les sociétés majoritairement musulmanes. Elle y apparaît comme un recours face aux bouleversements induits par les phénomènes de sécularisation, ou dans la gestion du pluralisme confessionnel et religieux. La problématique de la laïcité se pose aussi de façon plus large pour les musulmans : elle ne se limite pas aux sociétés majoritairement musulmanes, mais s'impose aux musulmans qui vivent dans des sociétés non musulmanes, sécularisées et des Etats laïcs, dans le monde entier.

La question des rapports entre islam et laïcité a jusqu'ici été abordée principalement de deux façons. Des études sont consacrées à la laïcité et aux expériences laïques dans le cadre d'Etats majoritairement musulmans, comme la Turquie et la Tunisie. L'autre question envisagée est celle du rapport des « minorités musulmanes » à la laïcité dans les pays d'Europe, surtout la France. L'idée de ce colloque est venue du constat d'un triple manque :

- Premièrement, la recherche en France sur la laïcité dans les sociétés musulmanes se cantonne souvent à l'espace arabo-méditerranéen, négligeant le fait que les musulmans sont présents sur tous les continents, la majorité d'entre eux vivant en Asie. Ce colloque souhaiterait donc élargir la question des rapports entre musulmans et laïcité à des espaces qui demeurent souvent périphériques dans la recherche.

- Deuxièmement, les études sur la laïcité dans les Etats majoritairement musulmans sont menées dans le cadre national et étatique. Elles n'ont pas fait l'objet d'approches comparatives, hormis les « laïcités autoritaires »³. Ce colloque souhaiterait favoriser les comparaisons entre les expériences menées dans tous ces Etats.

¹ Butrus al-Bustani, « Al-wataniyya al-âchira: Arbâh al-watan al-adabiyya », *Nafîr Sûria*, n°10, 1961; cité in Jean Daya, *Al-Mu'allim Butrus al-Bustânî*, Beyrouth, Publication Majallat Fikr, 1981, p. 152.

² Mohammad 'Abduh et Jamâl El-Din al-Afghânî, « Al-jinsiyya wa al-diyana al-islâmiyya », « Inhitât al-muslimîn », *Al-'Urna al-witbqa (Le lien indissoluble)*, 1905, Paris; republié au Caire, par Dâr al-'Arab, 1993, pp. 10-12 et pp. 30-31; Subhi as-Salih, *Al-Islâm wa al-mujtama' al-'asrî*, Beyrouth, Dar al-Âdâb, 1977; Al-Khumaynî, *Al-Hukûma al-islâmiyya*, Najaf, 1969; *Mithâq al-Umma*, Hizb At-Tahrîr, Beyrouth, 2010; Hassan Al-Bannâ, « Qawmiyyatu al-Islâm », www.ikhwanwiki.com, 29/10/ 2010.

³ Pierre-Jean Luizard, *Laïcités autoritaires en terres d'islam*, Paris, Fayard, 2008.

- Enfin, les débats et les études autour des minorités musulmanes dans les sociétés sécularisées et les Etats laïcs sont peu mis en rapport avec les réflexions et les expériences menées dans les sociétés où l'islam est la confession majoritaire. Il sera intéressant d'évaluer l'impact réciproque des réflexions menées dans ces deux différents types de contextes.

Ce projet de colloque se propose donc d'envisager dans la longue durée cette question des rapports des musulmans à la laïcité, de son apparition vers 1860 jusqu'à ses plus récents développements. Dans ces contextes, le concept de laïcité a connu bien des définitions et pris bien des visages, aussi conviendra-t-il de partir des conceptions des acteurs eux-mêmes, « la laïcité [étant] d'abord ce qu'en font les laïcs, au même titre que l'islam est ce qu'en font les musulmans »⁴.

L'angle privilégié par ce colloque est donc large et, si la perspective chronologique structurera notre approche, on accueillera favorablement les propositions de sociologues et politologues, de géographes, juristes, ou encore de littéraires. Les propositions de jeunes chercheuses et chercheurs sont les bienvenues.

Les propositions de communications doivent être adressées avant le 15 octobre 2011, en 2000 signes maximum, accompagnées d'un bref cv, à l'adresse suivante : colloque.laicites@gmail.com

Trois grands axes (indicatifs) pourront servir de trame :

1. Laïcités en contexte majoritairement musulman

- Confrontations à la laïcité en situation coloniale.
- Expériences de politiques laïques, déclinaisons de la laïcité dans les Etats majoritairement musulmans.
- Partis politiques et valeurs laïques.
- Perception de la laïcité par les hommes de religion.
- Acceptation et intégration de la laïcité dans la société et la culture.

2. Musulmans en contexte laïc

- Applications de la laïcité aux populations musulmanes en sociétés laïques.
- Exploitation politique des rapports entre « laïcité et islam ».
- Laïcité et institutionnalisation de la religion.
- « Nouveaux penseurs » de l'islam et laïcité.
- Citoyens « de culture musulmane » et laïcité.

3. Parallèles et comparaisons

- Etats laïcs face à la contestation de la laïcité.
- Législations laïques et jurisprudences musulmanes.
- Partis politiques, islam et laïcité.
- Rapports entre pouvoirs temporels et autorités religieuses dans les expériences de laïcité.
- Laïcité et communautarismes.
- Hommes de religion et laïcité.
- Acceptation et intégration de la laïcité dans la société et la culture.
- Laïcité, islam et rapports de genres.

Organisateurs : Amine ELIAS, Augustin JOMIER, Anaïs-Trissa KHATCHADOURIAN

⁴ *Ibid.*, p. 8.